

TERRITOIRES URBAINS

La lettre de France urbaine

Métropoles, CU, CA, villes centres et pôles métropolitains

145

Jeudi 04 octobre 2018

A la Une

Les travaux sur les stratégies alimentaires territoriales se poursuivent



Neuf mois après le lancement du groupe projet « Stratégies alimentaires territoriales », France urbaine a réuni ses membres, le 21 septembre 2018 pour une troisième journée d'échanges et de travail. Projet de loi Egalim, mission d'information sur le foncier agricole, projet de déclaration en faveur d'une transition du système alimentaire, retour sur les principaux temps forts.

Projet de loi Egalim

Dans le prolongement de l'audition, le 4 juin 2018, de **Laurence Maillart-Méhaignerie**, députée d'Ille-et-Vilaine et rapporteure pour avis du projet de loi Egalim, France urbaine est revenue sur les principales dispositions de la loi qui concernent les collectivités.



En effet, près de huit mois après son dépôt au Parlement, le projet de loi Alimentation a été adopté par le législateur et, à plusieurs égards, plusieurs dispositions viennent consacrer des objectifs que les grandes villes poursuivent depuis longtemps : amélioration de la qualité des produits servis dans les établissements de restauration scolaire, mise en place de démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire, renforcement de l'information communiquée aux usagers, réflexion sur une matière alternative au plastique pour les ustensiles alimentaires et de cuisson, suppression des bouteilles d'eau plate en plastique...

Si de nombreuses dispositions répondent bien aux attentes des élus de grandes villes et intercommunalités, des interrogations demeurent parmi les membres de France urbaine. En effet, certaines dispositions de la loi engendreront des coûts qui se répercuteront inévitablement sur les dépenses de fonctionnement des collectivités, alors même qu'il est demandé à ces dernières de limiter la hausse de ces dépenses ([cf notre communiqué du 2 octobre 2018](#)).

Mission d'information sur le foncier agricole

Rapporteuse de la mission d'information sur le foncier agricole, **Anne-Laurence Petel**, députée (LREM) des Bouches-du-Rhône, est venue présenter l'avancée des travaux de la mission aux membres de France urbaine.

Après avoir précisé que les membres de la mission d'information ont pleinement conscience de la nécessité d'une réflexion spécifique sur les métropoles, notamment via le sujet de l'agriculture urbaine, **Anne-Laurence Petel** a présenté la mission d'information. Cette dernière, lancée en janvier 2018, devait initialement rendre son rapport en juillet de la même année. Mais l'élargissement de son champ d'étude au partage des terres a conduit la mission à devoir desserrer son agenda et à rendre son rapport plutôt mi-novembre. **L'objet de la mission d'information est donc la protection et le partage du foncier agricole.** La députée s'est d'ailleurs engagée à ce que France urbaine soit auditionnée.

A l'origine de la mission d'information, plusieurs problématiques ont attiré l'attention des députés :

- La question de l'accaparement des terres agricoles ;
- Les difficultés des jeunes agriculteurs à s'installer ;
- Une urbanisation débridée et l'absence de prise en compte de l'agriculture et de l'alimentation dans les différents outils d'urbanisme ;
- La nécessité de mener une réflexion sur le statut de l'exploitant et sur la définition même du métier d'agriculteur.

Si la majorité des participants a affirmé partager les grandes lignes des constats et pistes du rapport à venir de la mission d'information, ceux-ci ont toutefois tenu à formuler des précisions ou à attirer l'attention d'**Anne-Laurence Petel** sur un certain nombre de points.

En accord avec la députée, qui recevra le 10 octobre prochain une délégation de France urbaine pour échanger plus avant sur le sujet, il a été convenu à l'issue de la réunion d'adresser une [contribution](#) écrite aux membres de la mission d'information afin de recenser les propositions concrètes des élus de grandes villes.

Projet de déclaration de France urbaine en faveur d'une transition du système alimentaire

A l'issue de la réunion qui s'est tenue le 4 juin, il avait été convenu de travailler collectivement à la rédaction d'une déclaration de France urbaine en faveur d'une transition du système alimentaire ; ce document vise à fédérer les élus de l'association autour d'un discours commun et à créer les conditions qui permettront à France urbaine de porter la voix des élus français sur la scène nationale, européenne et internationale.

La réunion du 21 septembre a permis d'avancer tant sur les propositions contenues dans ce document que d'échanger sur la stratégie de diffusion qui sera prochainement présentée devant les instances de France urbaine.

Contacts : [Kader Makhoulouf](#) et [Chloé Mathieu](#)



En ce moment à France urbaine

[PLF 2019 : audition par la commission des finances de l'Assemblée nationale](#)

04 octobre 2018

A l'invitation de **Jean-René Cazeneuve** et de **Christophe Jerretie**, co-rapporteurs de la « mission relation avec les collectivités locales », **Olivier Carré**, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole et **Emmanuel Grégoire**, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements, ont été auditionnés par plusieurs députés mercredi 3 octobre.

Cette audition a permis un large échange alors que la séance du 9 octobre de la commission des Finances de l'Assemblée va marquer le début du « marathon d'automne » d'examen parlementaire du projet de loi de finances pour 2019 (PLF 2019).

Les dispositions relatives aux finances locales du projet de loi de finances

Deux articles de la première partie du PLF 2019 ont été plus particulièrement évoqués : l'article 7, relatif à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), et l'article 8 prévoyant une augmentation de la composante déchets de la taxe générale des activités polluantes (TGAP).

France urbaine a d'ores et déjà proposé aux députés deux amendements portant sur la TEOM. En effet, **Olivier Carré** et **Emmanuel Grégoire** ont indiqué que, dès lors que l'article 7 prévoit le transfert de la charge du dégrèvement de l'Etat vers les collectivités, il est indispensable d'organiser une « complète » sécurisation juridique des délibérations des exécutifs locaux.

Concernant la TGAP, il a été précisé que France urbaine souscrivait aux amendements proposés (notamment par Amorce) pour tenir compte du fait que la plupart des mesures de la feuille de route de l'économie circulaire sont encore en discussion et que la fixation du niveau de hausse apparaît par conséquent prématurée.

S'agissant de la réforme de la dotation d'intercommunalité, les députés ont partagé leur interrogation quant à l'agenda : dans quelle mesure la réforme, prévue à l'article 79, s'impose dès maintenant alors que l'on sait que la réforme fiscale va nécessairement entraîner une refonte complète des règles d'attribution des dotations ? A contrario, l'impatience est partagée s'agissant du cas particulier du cœur de l'Ile-de-France : on sait qu'une disposition législative s'impose pour éviter que les établissements publics territoriaux (EPT) soient privés de dotation d'intercommunalité, et donc être mis en situation de très grande difficulté budgétaire. Or le PLF est muet sur ce point, les pouvoirs publics prévoient de traiter cette délicate question par voie d'amendement gouvernemental.

Au-delà de la lecture croisée de la plupart des 10 articles du PLF portant sur les finances locales, l'audition a, pour **Olivier Carré** et **Emmanuel Grégoire**, été l'opportunité de témoigner de plusieurs préoccupations des grandes villes, grandes agglomérations et métropoles, vis à vis desquelles le PLF pourrait permettre des avancées.

"Améliorer" le dispositif de la contractualisation financière

Le PLF doit être l'occasion "d'améliorer" le dispositif de la contractualisation financière, sans attendre, à la différence de la volonté du gouvernement de patienter jusqu'au PLF 2020. **Olivier Carré** et **Emmanuel Grégoire** ont précisé que les demandes exprimées par France urbaine n'avaient pas pour finalité de remettre en cause le principe même de la contractualisation mais, en écho à l'analyse de la Cour des comptes, de mettre un terme à la remise en question de plusieurs pans constitutifs de la modernisation de la gestion publique locale tels que le développement du mécénat, la recherche de subventions (européennes, régionales, nationales etc.), l'intensification des politiques contractuelles entre les collectivités locales et l'Etat (politique de la ville etc.)... A ce titre, France urbaine proposera des amendements, dans une rédaction partagée avec l'ensemble des associations d'élus concernés.

Les plateformes de réservation en ligne

Emmanuel Grégoire a par ailleurs fait part de la préoccupation de nombreuses grandes villes, dont Orléans a précisé **Olivier Carré**, de ne pas rester passif face aux dérives découlant du développement des plateformes de réservation en ligne. Bien que des avancées aient été obtenues récemment, il n'en demeure pas moins que les objectifs de sécurisation du contrôle et de lutte contre la sortie du marché locatif de longue durée de logements entiers doivent passer par de nouvelles initiatives législatives. Sur un sujet voisin, il a saisi l'occasion du large



débat soulevé par cette problématique pour rappeler la nécessité de faire en sorte que la suppression de la taxe d'habitation puisse permettre un renforcement de l'efficacité des instruments fiscaux développés pour lutter contre la sous occupation des logement en zones tendues.

Fonctionnement du Comité des finances locales

Enfin, **Olivier Carré** a fait écho à l'analyse de plusieurs députés considérant que le fonctionnement actuel du comité des finances locales (CFL) n'était pas idoine. Il a précisé que France urbaine prévoyait de proposer des amendements visant notamment à palier l'impossibilité actuelle qu'il y a à remplacer des membres définitivement empêchés et l'impossibilité qu'il y a, notamment pour les grandes collectivités, de permettre à des adjoints/vice-présidents d'être membres du CFL.

Contacts : [Léah Chambord](#) et [Franck Claeys](#)

[Fonction publique territoriale : France urbaine auditionnée par Emilie Chalas](#)

03 octobre 2018

Ce nouveau rendez-vous avec **Emilie Chalas**, députée (LREM) de l'Isère et responsable du groupe de travail parlementaire sur la fonction publique territoriale faisait suite à une première audition organisée le 17 juillet 2018.

C'est cette fois dans le cadre de son rôle de rapporteure pour avis au nom de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur le budget 2019 relatif à la fonction publique et plus particulièrement sur la thématique du management que la députée a reçu une délégation de France urbaine.

Pour rappel, l'un des axes de la feuille de route du groupe de travail FPT à l'Assemblée consistait à redéfinir et trouver les moyens de renforcer le management territorial.

Interrogés autour de ces thématiques, et plus particulièrement à travers le prisme de la formation, **Ariel Jeanin**, directeur adjoint des ressources humaines et **Hélène Rihn**, chargée de mission management à l'Eurométropole de Strasbourg ont partagé l'expérience de l'école de management de Strasbourg et ont rappelé les mesures portées par France urbaine dans le cadre de son [Manifeste commun avec l'APVF](#).

Contacts : [Eloïse Foucault](#) et [Ludovic Grousset](#)

[L'ANRU au cœur d'une audition parlementaire et du groupe de travail Habitat France urbaine/AdCF](#)

03 octobre 2018

Michèle Lutz, maire de Mulhouse représentait, mercredi 26 septembre 2018, France urbaine, lors de la table ronde sur la cohésion des territoires et le Pacte de Dijon, organisée à l'Assemblée nationale par le député **Mohamed Laqhila**, au nom de la commission des Finances, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances (PLF) 2019. L'AdCF et l'AMF étaient également conviées à cette audition.

Cette table ronde a été l'occasion pour France urbaine de rappeler les attentes et recommandations des élus des grandes villes, communautés et métropoles concernant les programmes ANRU, alors que les décisions prises par le conseil d'administration de l'Agence le 25 mai ont déjà permis d'accélérer certaines procédures d'instruction et de validation.

Il a été toutefois rappelé par la maire de Mulhouse qu'il existait encore des marges de progrès en termes de simplification et que les navettes à répétition entre services nationaux instructeurs de l'ANRU et les préfectures de département et de région étaient encore trop lourdes. Appelant à une véritable déconcentration des décisions, **Michèle Lutz** a proposé de créer un référent unique, de telle sorte qu'un pilote soit clairement identifié par les élus locaux et techniciens.



« *La ville de Mulhouse manque à ce jour de 21 millions d'euros pour boucler son programme ANRU* », a ajouté sa maire, avec une forte impatience ressentie des habitants quant à l'efficacité collective des pouvoirs publics. Regrettant les mouvements erratiques de *stop and go*, sans vision consolidée des moyens disponibles, France urbaine a défendu une contractualisation refondée, faisant confiance aux territoires, avec une réelle pluri-annualité budgétaire.

Le surlendemain de cette audition, vendredi 28 septembre, le directeur général de l'ANRU, **Nicolas Grivel** était, en matinée, l'invité du groupe de travail *Habitat* commun à France urbaine et l'AdCF, dans les locaux du pôle Joubert. Devant de nombreux techniciens des grandes villes, communautés et métropoles, **Nicolas Grivel** a rappelé qu'il restait encore 1,5 milliard d'euros à décaisser pour l'ANRU, dans le cadre du premier programme 2004/2013, sachant que le second dit NPNRU devrait s'étaler jusqu'en 2031, au regard du calendrier prévisionnel de paiements.

Après celui du 25 mai, un nouveau conseil d'administration de l'ANRU s'est tenu le 18 septembre dernier qui devrait permettre, selon son directeur général, de disposer de délais de validation des programmes plus resserrés (environ quatre mois), avec un cadencement des projets, dans le cadre de rétroplannings ajustés et partagés avec les élus.

A ce stade et à quelques exceptions près, tous les protocoles de préfiguration ont été signés, sachant que seules les conventions opérationnelles des agglomérations de Rennes, Pau et Poitiers ont été validées. Il reste donc désormais à faire monter en puissance les projets prêts sur le terrain, qu'ils soient d'envergure nationale (au nombre de 200 environ) ou régionale (au nombre de 250).

L'ANRU prévoit pour cela différents phasages, avec des opérations pré-conventionnées et des enveloppes déconcentrées aux préfets de région. Du reste, une part minoritaire des projets nationaux pourra être instruite au niveau du préfet de département.

Alors que l'ANRU devrait, à l'avenir, mieux prendre en charge les opérations de démolition dans les quartiers prioritaires de la ville (entre 70 et 80% des coûts), une réforme de son conseil d'administration doit bientôt intervenir, dans la suite de la promulgation de la loi ELAN ([voir article sur la CMP paru dans TU la semaine dernière](#)). Le futur conseil d'administration devrait ainsi se répartir en trois collèges, de taille semblable : un collège composé des représentants de l'Etat, un collège dédié aux élus et leurs associations représentatives, un collège réservé aux représentants d'Action Logement et de l'USH (bailleurs sociaux).

Pour mémoire, France urbaine et l'AdCF avaient adressé, en juin dernier, un [courrier commun](#) au président de l'ANRU, **Olivier Klein**, afin de demander officiellement une plus juste représentation des élus urbains dans les instances de l'Agence.

Contact : [Emmanuel Heyraud](#)

Act'Urbaines

[« Expérimentation dans les territoires : illustrations, freins, évolutions », rendez-vous le 16 octobre !](#)

13 septembre 2018

En partenariat avec Syntec Numérique – association qui regroupe les entreprises du numérique – et la Banque des Territoires, France urbaine organise le 16 octobre un événement dédié à l'innovation dans les territoires : « **Expérimentation dans les territoires : illustrations, freins, évolutions** ».

Il permettra de mettre en lumière plusieurs illustrations



de ces expérimentations – à l'image du projet porté par Nantes Métropole d'une imprimante 3D capable de construire des logements sociaux – et de mieux comprendre les écosystèmes qui germent à cet effet, entre la collectivité, les entreprises, et les divers organismes institutionnels (Caisse des dépôts et consignation (CDC), l'agence interministérielle Plan, Urbanisme, Construction, Architecture (PUCA), l'Institut pour la Ville Durable (IVD), etc.).

Outre ces déclinaisons, les points de blocage et freins à l'expérimentation vécus et perçus par les acteurs seront abordés : comment concilier évolutions réglementaires et foisonnement de l'innovation ?

[Découvrez le programme et inscrivez-vous sur ce lien.](#)

Date et Lieu :

Le 16 octobre 2018 de 8h30 à 12h00

Caisse des Dépôts et Consignation

72, Avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris

Contact : Sébastien Tison s.tison@franceurbaine.org

[Calendrier parlementaire semaine du 1er octobre 2018](#)

04 octobre 2018



[Retour sur les assises de l'Afigese 2018](#)

03 octobre 2018



France urbaine participait, cette année encore, aux assises de l'Afigese qui se sont tenues à Dijon autour de la thématique "Quelle solidarité demain dans les territoires ?".

Les échanges ont débuté dès la veille des assises avec les techniciens du groupe de travail « fiscalité et dotations », l'occasion de débattre et d'enrichir les axes politiques portés par France urbaine par le soutien technique des membres de ce groupe d'experts conduit par **Christelle Gaucher**, cheffe du service fiscalité et dotation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Les assises se sont ensuite ouvertes sur la présentation de la [revue de conjoncture financière](#) des collectivités



territoriales par la Banque Postale et l'Observatoire des Finances et de la gestion publique locale.

Parmi les nombreux ateliers au programme, l'un était consacré aux contraintes pesant sur la préparation et l'exécution d'un budget. France urbaine y a présenté, en avant-première, les résultats de son [enquête sur la contractualisation](#). Cette analyse a permis de documenter et de recueillir les expériences vécues par les collectivités lors des négociations avec les préfets et ainsi formuler cinq demandes prioritaires.

Contacts : [Eloïse Foucault](#) et [Léah Chambord](#)

[Pau – 7ème étape #intercoTOUR - De l'inclusion numérique à l'open data : tous acteurs, tous concernés](#)

04 octobre 2018



5 octobre – Pau – 7ème étape #intercoTOUR

Les Interconnectés organisent une journée de rencontre des acteurs numériques du Sud-Ouest, le **vendredi 5 octobre**, au **Parlement de Navarre à Pau**.

Les échanges seront dédiés à la thématique « **De l'inclusion numérique à l'open data : tous concernés** ».

Les tables rondes et les débats exploreront la thématique à travers différents focus.

Paroles d'élus, témoignages, débats et pitches, cette journée veut permettre aux participants d'échanger sur les premières réalisations sur le territoire, d'identifier les opportunités et les pistes de déclinaisons opérationnelles.

Cette rencontre vise ainsi à partager les problématiques numériques entre les territoires et valoriser la diversité des réalisations et initiatives en région, notamment à travers les auditions du [Label des Territoires innovants 2018](#).

> Programme & inscription :

<http://www.interconnectes.com/sudouest-2018/>

Détails du programme et inscription (gratuite mais obligatoire) sur

<http://www.interconnectes.com/sudouest-2018/>

Venez découvrir, débattre et rencontrer les partenaires de votre région !

Contact : ccolucci@interconnectes.com – 06 10 86 23



87

Matinée : De l'inclusion à l'opendata : tous acteurs, tous concernés

9h00 – Accueil – Café

9h30 - Ouverture

Monsieur Jean-Jacques Lasserre, Président du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques et Président du Syndicat mixte La Fibre 64

Table ronde 1 : Comment adapter les dispositifs d'inclusion numérique aux spécificités des territoires ?

Table ronde 2 : Quels aidants numériques pour demain ?

Cocktail Déjeuner

14h-18h : Cap sur les innovations !

Trois parcours en parallèle :

14h-17h : Parcours [#OpendataTOUR](#)

Atelier de formation à l'ouverture des données publiques au sein de votre collectivité :

<http://www.interconnectes.com/atelier-open-data/>

14h-17h : Parcours [#Inclusion](#) [#Numérique](#) : Outiller les aidants numériques

Suite à la Stratégie Nationale pour un numérique inclusif, plusieurs recommandations et propositions d'outils ont été émises pour améliorer le quotidien de ceux qui accompagnent les personnes en difficultés avec le numérique (outil d'évaluation des compétences numériques, outil de sécurisation des démarches pour « faire à la place de », ...). Cet atelier a pour objectif de concevoir ces outils avec vous.

14h-17h : Parcours projets innovants

Pitches des projets candidats au Label Territoire Innovant 2018

Les Labels offrent une reconnaissance et une visibilité nationale aux projets.

- www.interconnectes.com/label-territoire-innovant
- Candidature avant le 28 septembre 2018 minuit

Pitches des projets candidats au concours des start-up interconnectées



Ce concours permet de présenter votre projet à un public de cadres territoriaux et peut-être une opportunité d'être soutenu par une collectivité.

- <http://www.interconnectes.com/start-up-interconnectees/>
- Candidature avant le 28 septembre 2018 minuit

Informations pratiques

Programme :

<http://www.interconnectes.com/sudouest-2018/>

Date : vendredi 5 octobre 2018

Horaires : 9h00 à 17h00

Initiatives villes et agglos

[Est Ensemble, territoire en pointe sur l'agriculture urbaine](#)



Une Cité maraîchère à Romainville

Plusieurs projets d'agriculture urbaine ont déjà vu le jour sur Est Ensemble via l'appel à manifestations d'intérêt pour l'occupation temporaire de friches : le Paysan Urbain à Romainville qui produit notamment des micro-pousses, et la Ferme écologique éphémère qui s'est installée durant une année à Bobigny.

Le territoire soutient depuis plusieurs années le développement de l'agriculture urbaine, convaincu qu'il s'agit d'une voie pertinente pour construire des villes plus vertes, plus durables, plus agréables à vivre tout en répondant au défi climatique.

Avec la restriction des espaces cultivables et la pollution des sols, de nombreuses métropoles se sont déjà tournées vers l'agriculture urbaine : Singapour, New York, Shanghai... Au cœur de la Métropole du Grand Paris, la Cité Maraîchère est un projet innovant qui permettra de produire des fruits et légumes sur 1 000 m². La première pierre de ce projet, qui verra le jour au second semestre 2019, a été posée le 14 septembre 2018 au cœur du quartier Marcel Cachin à Romainville.

Ces deux tours imaginées par l'agence [lilimelgo](#), permettront de cultiver et de produire chaque année 16 tonnes de fruits, légumes, champignons, fleurs comestibles, plants, semences... soit la consommation annuelle de 200 familles.

Outre une exploitation agricole, la cité maraîchère



abritera un centre de sensibilisation et de formation à l'agriculture urbaine ouvert aux professionnels et aux particuliers. Un vaste espace de vie composé d'un café-cantine et d'une épicerie pour vendre les produits en circuit très court complètera ce lieu.

L'ambition n'est donc clairement pas de nourrir toute la commune mais aussi de créer des rencontres et du lien social entre habitants et de sensibiliser les urbains aux enjeux de l'agriculture.

Plus d'info [ici](#)



De gauche à droite : Gérard Cosme, président d'Est Ensemble, Faycal Douhane, sous-préfet de la Seine-Saint-Denis, Corinne Valls, maire de Romainville, Stéphane Troussel, président du Département de la Seine-Saint-Denis, Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région Île-de-France et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris. © Ville de Romainville

Communiqués de presse

03 octobre 2018

[Loi Alimentation : une reconnaissance de l'engagement des collectivités au service d'une alimentation responsable et de qualité](#)

Agenda

09 octobre 2018

[Commission Finances, le 9 octobre 2018](#)

09 octobre 2018

[Commission Développement économique, le 9 octobre 2018](#)

10 octobre 2018

[Conseil d'administration, le 10 octobre 2018](#)

10 octobre 2018

[Commission Education, le 10 octobre 2018](#)

10 octobre 2018

[Commission Développement durable et Transition énergétique de 14h à 17h le 10 octobre](#)

16 octobre 2018

[Commission Numérique, le 16 octobre 2018](#)

24 octobre 2018

[Commission Politique de la ville et cohésion sociale France urbaine/AMF/Ville & Banlieue/Villes de France](#)

05 novembre 2018

[Colloque - Les Métropoles culturelles, le 5 novembre 2018 à Toulouse](#)



13 novembre 2018

[Commission urbanisme, logement, mobilités FU/ADCF avec la FNAU, le 13 novembre 2018](#)

21 novembre 2018

[Commission Finances, le 21 novembre 2018](#)

05 décembre 2018

[Annulée - Commission Education, le 5 décembre 2018](#)

05 décembre 2018

[Commission Développement durable et Transition énergétique de 14h à 17h le 5 décembre](#)

05 décembre 2018

[Conseil d'Administration du 5 décembre 2018](#)

06 février 2019

[Commission Education, le 6 février 2019](#)

28 mars 2019 - 29 mars 2019

[Journées Nationales de France urbaine à Toulouse](#)

03 avril 2019

[Commission Education, le 3 avril 2019](#)

22 mai 2019

[Commission Education, le 22 mai 2019](#)

Directeur de la Publication : Olivier Landel

Territoires urbains : une publication du Pôle communication-Information

France urbaine - 22, rue Joubert – 75009 Paris www.franceurbaine.org

URL source: <http://oldfu.inexine.net/publications/territoires-urbains/territoires-urbains-ndeg145-lettre-hebdomadaire-france-urbaine>